

N° 53 Juillet 2019

ÉDITORIAL

En tout premier lieu, nous débutons ce BMS avec un hommage à un homme parti trop tôt, François M., discret et véritable cheville ouvrière de Community Forge et de SEL Alternative.

Dans ce Bulletin, vous trouverez des constats, des alertes, des sujets plus doux, des projets, brefs des informations importantes et souvent utiles. Le sommaire ci-dessous parle de lui-même.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé à le construire.

Pour cette saison qui s'annonce, nous ressentons le besoin d'augmenter l'effectif de notre B.M.S.

Gageons que, lors des Rencontres de cet été, des volontaires se présenteront. Mais merci de réfléchir d'ores et déjà à une éventuelle participation de votre part pour l'année (ou plus) à venir.

Rappelons qu'il n'est nul besoin de faire partie du CA de SEL'idaire pour travailler à l'élaboration de ce Bulletin. Il suffit de faire partie de l'équipe du BMS et/ou d'envoyer des articles intéressants à l'adresse mail indiquée au bas de cet article. Et, si l'équipe valide, ils passeront.

Le but est de faire vivre, d'enrichir ce BMS, afin d'apporter une approche nouvelle du quotidien à chacun d'entre nous ; nous ne sommes pas toujours d'accord avec certains articles, c'est là la richesse des êtres humains : leurs différences.

Pour travailler à la confection de ce BMS, il est vrai que le mail est à présent devenu incontournable.

« En même temps » rappelons que, pour ce faire, la possession d'un outil informatique n'est pas indispensable. Pour mémoire, la Poste fonctionne (encore) très bien et le téléphone aussi. Un mail peut aussi s'envoyer sans pour autant posséder cet outil en question.

Comme pour tout, il s'agit d'être motivé ; alors, les moyens suivent.

Pour toutes celles et tous ceux qui le peuvent, il est souhaitable d'utiliser la boîte mail de SEL'idaire.

Pour cela, une seule adresse mail : bulletin@selidaire.fr

Bienvenue aux futurs rédacteur(trice)s en herbe (anciens et/ou nouveaux)

SOMMAIRE

- 1- LE DECES DE FRANÇOIS, de CommunityForge et de SEL'Alternative
- 2- LA RENCONTRE ANNUELLE DES SEL à Romagne, Vienne (86)
- 3- L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE SEL'IDAIRE
- 4- LA ROUTE DES SEL, une communication pour les correspondant(e)s
- 5- RENCONTRE INTERSEL DE LA RÉGION CENTRE
- 6- UNE EPICERIE GRATUITE À L'UNIVERSITÉ RENNES 2
- 7- LA SEMAINE « Échanges de savoirs et de savoir-faire » FÊTE SES 5 ans à Grésillon, Baugé-en-Anjou (49150)
- 8- LE COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES : LES ASSOCIATIONS ONT UN RÔLE INDISPENSABLE DANS LA SOCIÉTÉ ?
- 9- « BOUGE TA BAIE », à Roz-sur-Couesnon en Ille et Vilaine
- 10- Co-construire : du 28 au 30 août à Tournai en Belgique
- 11- PLANTES INVASIVES EN BRETAGNE : « IL EST TEMPS D'AGIR »
- 12- QUIMPER. ZONE HUMIDE DETRUITE : une plainte déposée pour atteinte à la nature
- 13- À L'ONU : LES PLANTATIONS NE SONT PAS DES FORETS !
- 14- DISPOSITIF DE MICRO-EPARGNE, à Rennes (35)
- 15- DESASTRE SANS PRÉCÉDENT POUR UNE COLONIE DE MANCHOTS D'ADÉLIE
- 16- JARDIN « à LA MANIÈRE DE MONIQUE ET JEAN » : L'été
- 17- AU SUJET DE LA 5 G, UNE VIDÉO
- 18- DES SELIENS TRÈS À L'OUEST

ONT PARTICIPÉ À CE BMS :

- Pierre Aeschbacher, « GRENIER A SEL », Beaugency (45) - Dominique Catalifaud, « SEL de la Vallée du Guyoult », Combourg (35) - Colette Cévaër, « SEL Escale » Mérignac (33) - Monique Thoreaux, « SEL de Chabis » Poitiers (86)



Avatar de François sur Skype

LE DECES DE FRANÇOIS, de CommunityForge et de SEL'Alternative

- Community Forge a publié ce mot le 17 juin :

Chers amis,

Une bien triste nouvelle à partager avec vous aujourd'hui, le départ de François Meeus.

François est arrivé en 2014 comme membre du support et nommé Président en 2018.

Par ses connaissances professionnelles, son dynamisme créatif et sa disponibilité, il a participé grandement au développement du "support CommunityForge" qui est à ce jour un outil d'entr'aide indispensable pour toutes

les communautés.

Par ses valeurs humaines il avait su créer au sein de l'équipe un relationnel sincère fait de partage des connaissances et des possibilités de chacun, une « p'tite famille » avait-il plaisir à dire...

Toute l'équipe est profondément triste mais nous poursuivrons la belle aventure qu'est cette ONG qui lui tenait tant à coeur. CommunityForge ne vous lâchera pas.

L'équipe a besoin d'un peu de temps pour ré-organiser et dispatcher l'immense travail que fournissait François mais nous sommes et serons toujours sur le pont.

Pour ceux et celles qui souhaiteraient laisser un message, vous pourrez le laisser sur cette boîte mail : souvenirfrancois@gmail.com

François était aussi le co-fondateur de SEL Alternative.

- Un mot d'Axel cassin :

La perte de François Meeus me rend triste. Je pense que tous les SELiens, SEListes un peu attentifs à notre Charte, le sont.

Ils le sont d'autant plus que l'obscur travail de François au service des SEL et des banques du temps remplissait des jours et des nuits du minutieux travail de codeur. Plus que jamais nous devons penser à ce que fait « Community Forge » pour vitaliser cette association qui permet une grande partie de nos liens. Ce dont nous ne sommes pas toujours assez conscients.

Il l'a souvent fait en serrant les dents pour conjurer la douleur, ne pensant qu'au monde meilleur que pouvaient permettre de telles unions.

Il a ainsi créé « SEL alternative » que vous ne connaissez peut-être pas. C'était nous réunir autour des initiatives locales des différentes associations qui pensent à un monde où chacun serait attentif à l'autre. Rappelons-nous sincèrement la force de l'unité dans nos désirs de liens.

François a cessé de souffrir, je regrette l'ami toujours prêt à aider, gardons-le en partageant ses convictions et pensons à lui quand nous nous servons des outils qu'il nous a donnés et laissés pour qu'on puisse échanger. Ainsi nous le rendrons présent.

Merci à toi François.

**Axel Cassin,
avec tous ceux qui s'associent**

LA RENCONTRE ANNUELLE DES SEL à Romagne, Vienne (86)

Quelques infos supplémentaires :

Un grand merci à Philippe Bertrand (des carnets de campagne sur France Inter à 12h30) d'avoir interviewé Jean-Sébastien B. de l'association La Grange Ouverte.

Cette émission nous a mis la puce à l'oreille et suscité un vif intérêt : un lieu avec des valeurs et des objectifs proches des nôtres.

suite page 3

Enquête faite sur le net, le résultat est que cela est fort beau, assez grand et avec plein de possibilités pour nos envies de retour aux origines des premières Rencontres annuelles (nous n'y étions pas mais en avons entendu parlé...).

Une équipe connectée s'est mise en place, des sélistes/séliens, des 4 coins de France et de Belgique désireux de se lancer/relancer dans l'aventure de l'organisation de ces Rencontres, se sont faits connaître.

Quelques contacts téléphoniques plus tard, un premier voyage vers Poitiers (CA de SEL'idaire) fût l'occasion de visualiser et d'avoir la confirmation du potentiel ; une bonne entente avec le responsable et visiblement aussi avec la mairie (pour des barnums et autres tables et bancs) nous convainquit que c'était, si ce n'est parfait, tout au moins réalisable.

Cette année, nous revenons à des temps plus anciens dans lesquels tout le monde mettait la main à la pâte. Nous allons toutes et tous faire quelque chose : de nouveau pouvoir faire la cuisine, les pluches, la plonge, nettoyer les lieux, faire deux petits chantiers de nettoyage de jardin pour l'association qui nous accueille.

Certes il n'y aura que 80 places de couchages en « dur » (draps, oreillers, couvertures et/ou duvet ne sont pas fournis) et des cuisines et matériels pour une centaine de convives : c'est pourquoi nous demandons à toutes et tous les campeurs d'apporter des assiettes, couverts, verres, serviettes et qu'ils-elles prévoient leurs vaisselles (il y aura à disposition de quoi la faire).

Mais ce lieu est si beau que revenir à des tâches d'intérêts collectifs ne sera qu'un joyeux moment de rigolade et de convivialité !

Pour vous inscrire, cliquer sur :

« formulaire en français »

ou sur :

« formulaire en anglais ».

http://selalternative.communityforge.net/sites/selalternative.communityforge.net/files/54524692_2226204280791103_8640324174813855744_o.jpg

Laurence Dumas, de SEL Alternative

L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DE 2019

**de SEL'idaire « La Maison Commune des SEL »
en ligne sur le site de SEL'idaire**

à partir du 24 Juin jusqu'au 24 juillet inclus

Chers amis adhérents et correspondants,

C'est une première ! L'AGO de SEL'idaire est en ligne cette année.

Nous aurons ainsi tout le loisir cet été à ROMAGNE (86) lors des Rencontres Annuelles d'échanger avec vous sur les grands débats et projets de SEL'idaire. Voici le bilan de l'année écoulée. Nous pouvons tirer parti de l'expérience vécue et faire évoluer notre association, votre association.

Nous vous invitons à lire le contenu de cette Assemblée Générale et à exprimer votre vote ; pour cela veuillez vous connecter sur le site de SEL'idaire et remplir le formulaire en ligne.

Nous vous en remercions.

**Annick, Bernard, Laurent, Marc, Marylise et
Monique,
Le CA de SEL'idaire**

Dans le cadre de la « commission internationale » de SEL'idaire, l'association nationale historique d'informations et de promotion des SEL de France, dont environ 350 Sel sont adhérents, nous vous proposons un questionnaire et une rencontre cet été pendant la Rencontre Annuelle des Sel, cet été à Romagne. Le temps de l'atelier pourrait être le vendredi 16 Août après midi (avant la soirée festive de clôture).

L'idée et l'objectif sont de réaliser un tableau européen résumant :

- l'évolution de votre mouvement local, régional et si vous l'avez, au niveau National...
- les pratiques et modes d'organisations
- les liens avec les collectivités locales administratives
- et toutes les infos que vous jugez utiles.

Vous pouvez envoyer vos réponses à guillon.marc580@gmail.com ou sur le forum « international » du site de SEL'idaire qui recueillera les données, les synthétisera et vous les renverra en septembre : nous aurons un panel de réponses utiles à présenter aux adhérents... Nous sommes un réseau .

LA ROUTE DES SEL

Une communication pour les correspondant(e)s

Les beaux jours sont là (si, si, ils arrivent ...) et les envies de voyage se font déjà sentir.

Nous faisons appel à vous afin que vous reprecisiez aux "Routoselistes", adhérents de votre SEL, la manière dont s'effectue une recherche d'hébergement et la rédaction des annonces.

En premier lieu, les recherches sur le site doivent se concrétiser par à une prise de contact avec les personnes qui ont des offres correspondantes.

C'est seulement s'ils ne trouvent personne pour les héberger, que les adhérents peuvent passer une annonce. Nous leur demandons alors de bien respecter les consignes mentionnées, juste avant d'écrire leur texte.

Le non-respect de ces consignes (ce qui est fréquent) entraîne un travail supplémentaire pour les bénévoles et du retard dans la diffusion (voire l'annulation) de l'annonce.

C'est certain qu'il est agréable de pouvoir joindre l'utile à l'agréable. Cependant la Route des SEL n'est pas un organisme de voyages bien que cela semble être l'état d'esprit d'un certain nombre de nouveaux adhérents.

Depuis l'Assemblée Générale de 2014, les demandes de gardiennage ne sont plus validées.

Nous souhaitons donc que les adhérents reviennent vers les valeurs qui ont motivé la création des SEL et de la Route des Sel et qui reposent sur des notions de convivialité, de respect et de partage.

Afin de vous aider dans cette démarche nous joignons à ce message 6 fiches pratiques à télécharger sur cette page : <http://route-des-sel.org/fr/node/25179> (une fois connectée sur votre compte) que vous pouvez transférer à vos adhérents par mail.

Pour rester dans l'esprit qui nous anime, vous pouvez aussi organiser une petite rencontre conviviale, dans la foulée d'une BLE (ou d'une BEL) par exemple. Les infos sont souvent mieux retenues, partagées et discutées.

Nous vous remercions vivement pour votre investissement au service de la Route des SEL. Nous sommes un tout petit noyau de bénévoles pour une telle Association et votre participation est précieuse et indispensable.

Bien Selistement,

**La Route des SEL,
Les Cercles "Correspondants" et "Modération"
Blandine-Dominique-Marine-Sylvie**

RENCONTRE INTERSEL DE LA RÉGION CENTRE

Les 27 et 28 avril de cette année 2019, les SEL de la région centre se sont rencontrés pour un week-end inter SEL.

En 2018 : premier coup d'essai : lieu superbe (parc équestre de Lamotte Beuvron) mais, temps pluvieux et frisquet et surtout pas de salles véritables mais un très grand préau, ouvert à tous vents.



En 2019 pour la deuxième rencontre, nous avons trouvé un lieu plus adéquat à Chailles, commune limitrophe de Blois. C'est un centre des P.E.P qui peut accueillir, pour un week-end, une centaine de personnes, avec chambres, cuisine, salle à manger, et salles d'activité et, ce qui ne gâte rien, dans un joli cadre champêtre.

Pour en arriver là, choix d'un lieu, intendance, animations, contact avec les autres SEL, des sélistes de Blois, Vendôme, Mer, Beaugency ont constitué un comité d'organisation et démarré leurs réunions dès le mois de septembre.

C'est donc une centaine de personnes représentant quinze SEL de la région Centre qui ont participé à cette rencontre (de Bourges à Chartres et bien d'autres).

Des animations nombreuses ont ravi les participants.

suite page 5

Massages assis, création au long cours d'un mandala extérieur avec des éléments naturels, atelier du rire, irisfolding, créations en collage papier, ateliers d'écriture, créations florales, réflexion autour des pratiques des SEL et liens avec les associations amies, gratifieria, etc... etc... Jean du SEL de Lille et animateur des rencontres nationales, s'était déplacé avec son atelier de sculpture sur béton cellulaire. Tout au long du week-end, un photographe seliste a tiré les portraits des participants pour créer un "trombinoscope" qui sera affiché lors de prochaines rencontres.

Une conteuse est venue animer le repas du dimanche midi, l'association « Cinécyclo » projetait le samedi soir des films relatant ses actions et sa présence en Afrique, le projecteur étant alimenté par l'action sur les pédales des spectateurs de la soirée. Et à l'heure de l'apéro, dimanche midi, une chorale de Beaugency, "Vocal'son", créait une surprise appréciée de tous, autour d'un répertoire de chansons françaises, accommodées avec humour et talent.

Ce qui n'avait pas trouvé preneur à la gratifieria, remplissait généreusement, à l'heure du départ, la voiture d'une seliste de St Jean de Braye, pour alimenter la "cabanadon", dont le dernier BMS relatait la création. Un manteau non gratuit a même failli partir avec.

En résumé, beaucoup de travail pour le comité d'organisation (fléchage, accueil/installation des arrivants, préparation des repas, planning des animations, ménage et rangement...), mais surtout un immense plaisir d'avoir réussi ces rencontres.

Le douze juin dernier, autour d'un repas partagé, le bilan en a été dressé et jugé largement positif. Cela nous a donné l'envie de recommencer l'an prochain, en profitant de notre expérience, en améliorant le partage des tâches, et en élargissant la participation à un plus grand nombre de SEL.

Pour la petite histoire, le premier intersel régional du Centre 2018, avait pour but de nous apprendre si nous serions capables d'organiser une rencontre nationale. 2019 a suivi pour confirmer, mais pour l'instant aucune décision n'a été prise, sinon de recommencer en 2020.

Alors... peut-être...?

Pierre et Michèle, pour le comité d'organisation

UNE EPICERIE GRATUITE À L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Des étudiants de Rennes 2 ont lancé mi-janvier, une épicerie gratuite. Elle lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité, dans une université qui compte 42 % de boursiers.

À une demi-heure de l'ouverture, la file d'étudiants sort déjà du bâtiment, ils sont au moins 200, chaque lundi soir, à s'approvisionner gratuitement en produits frais, à l'épicerie de l'Université de Rennes 2, en Ille-et-Vilaine.

Accueillis par des étudiants bénévoles, les bénéficiaires entrent par grappes, pour faire leurs emplettes : « Vous pouvez prendre un plat préparé, une viande ou un plat végétarien dans ces trois réfrigérateurs », explique-t-on à Julie, qui opte pour une barquette de poulet avant de filer aux fruits et aux produits laitiers. « Il faut arriver tôt pour avoir plus de choix », explique Nicolo. « La semaine dernière, j'ai eu de la galette des rois et un poulet entier, ça m'a fait cinq jours, c'était super. Je n'avais pas mangé de viande depuis la rentrée », explique Damien.

« Les premiers ont plus de choix, mais on fait attention à ce qu'il y en ait toujours pour tout le monde », explique Nolwen, bénévole. Avec une petite dizaine d'autres, elle



récupère, chaque lundi matin, des denrées proches de la date de péremption d'un supermarché local. Principalement des produits frais, agrémentés de dons de fruits et légumes de fin de marché du week-end, à Rennes. « On ne repart pas avec énormément de choses mais ça aide à aller jusqu'à la fin du mois », explique Marise, surtout « quand la bourse tarde à tomber », complète Juliette. Si l'épicerie est vitale pour Erwan, qui ne peut pas toujours faire deux repas par jour, pour d'autres, elle permet d'améliorer le quotidien.

Cette épicerie étudiante totalement gratuite, a priori unique en son genre, a en effet une double vocation : « Lutter contre la précarité étudiante mais aussi contre le gaspillage, puisque ces produits allaient tous être jetés », explique Hélène, présidente de l'association Épicerie gratuite.

Une aberration, quand on sait que près de 20 % des étudiants français vivent sous le seuil de pauvreté, selon l'Igas, l'Inspection générale des affaires sociales. Un étudiant sur cinq à Rennes peine à se soigner et ne mange pas à sa faim, selon l'étude Audiar de 2017.

Avec 42 % de boursiers, le campus de Sciences sociales de Rennes 2 est particulièrement touché : « L'épicerie gratuite est l'une des réponses », rapporte

suite page 6

Olivier David, président de l'Université, qui a fourni local et réfrigérateurs à l'association.

Celle-ci est sur le point de finaliser un partenariat avec la mairie de Rennes pour récupérer les plats non-ouverts de deux cantines scolaires, et proposer, non plus une, mais trois distributions par semaine.

Une initiative solidaire et anti-gaspi qui pourrait essaimer, puisque trois autres universités ont déjà contacté l'épicerie, dans l'idée de monter la leur.

Rencontre avec les porteurs de projet : Daphné, Hélène, et Simon :

1- Quelles sont vos motivations pour créer une épicerie gratuite sur le campus de Villejean ?

Daphné : moi j'avais vraiment envie d'aider concrètement les gens qui en ont besoin et ne pas rester juste à un niveau abstrait.

Hélène : Moi je suis très attachée à la lutte contre la précarité et à la lutte contre le gaspillage. Je fais la guerre à mes colocs ! Et puis l'engagement c'est hyper stimulant. Y'a une énergie forte qui sort de ce genre d'initiative avec les bénévoles, les partenaires au niveau de l'université, de la ville.

Simon : Je suis investi dans l'association "Cœur résistant" depuis 4 ans, association qui a mis en place une épicerie gratuite pour les gens qui sont dans la rue et organise des maraudes (distribution dans la rue le soir). On est à côté de la Place Sainte Anne et on avait remarqué que beaucoup de gens venaient du quartier Villejean, que ce soit des habitants ou des étudiants. C'est ce qui m'a motivé à monter un projet ici.

2- Vous aviez conscience de la nécessité de ce genre d'initiative ?

Daphné : je n'avais pas vraiment conscience que certains étudiants galéraient autant.

Hélène : Y'a des paradoxes. On est dans une société de consommation qui produit trois fois trop et au final la moitié est jetée... Et d'un autre côté, un étudiant sur 5 à Rennes affirme connaître des difficultés pour s'alimenter régulièrement.

3- Comment avez-vous construit votre projet ?

Hélène : nous on a eu Béatrice Q. (Maître de conférences en économie et Chargée de mission développement durable) en cours qui nous avait parlé de son projet ESS CARGO (Espace Social et Solidaire des Containers d'Alter Ressources pour une Générosité Organisée) à l'intérieur duquel il y avait un projet un peu similaire. A ce moment là on se disait "Imagine que l'on récupère les invendus du CROUS pour les redistribuer". C'est parti de là ! "Cœur résistant" a été très facilitateur pour créer l'association, ouvrir un compte bancaire, créer des statuts. Mais il a fallu mettre en place une convention de partenariats avec l'université, un plan de maîtrise alimentaire...

Simon : Lors de la Journée campus, en septembre, plus de 100 personnes ont laissé leur contact pour être bénévole. On a organisé des réunions d'informations. On estime qu'au final 25 seront vraiment investis dans l'association. On a envie de mettre en place les choses avec eux. Les règles communes, c'est le plan de maîtrise sanitaire. Pour le reste, chaque idée est bonne à prendre.

**L'AIRE D'U LE WEBMEDIA DE
L'UNIVERSITE RENNES 2**

Marianne Rei

LA SEMAINE « Échanges de savoirs et de savoir-faire » FÊTE SES 5 ANS à Grésillon, Baugé-en-Anjou (49150)

Depuis 2015, une rencontre inter-SEL a lieu chaque année au mois de juillet.

Elle réunit quelques dizaines de membres de différents réseaux SEL, ainsi que de réseaux JEU et RERS, tous dans le même esprit.

Sa 5e édition aura lieu du 8 au 18 juillet 2019 au château de Grésillon.

Différentes activités ont lieu tout au long de la journée. Ces activités sont réalisées par les participant eux-mêmes, chacun proposant un atelier, une conférence ou une activité.

Les premiers inscrits de 2019 proposent déjà la reliure, l'initiation au solfège et au piano, le chant chorale et travail de la voix, la randonnée, une soirée karaoké, une conférence sur la mythologie des étoiles, des exposés sur Voltaire et la méthode Ophthalgym, l'initiation aux échecs, un atelier découverte des cartes mentales, l'initiation au tango argentin, un atelier réglages sur vélo, une visite des clochers tors du baugeois, la mise en scène de petites pièces de théâtre, un atelier chansons autour de la guitare etc...

La participation est gratuite pour les SEListes et SELiens. Il est possible de manger et dormir sur place.

suite page 7

Le site de Grésillon s'étend sur 18 ha avec étang, forêt, prairies et accès direct à la voie verte.

Plus d'informations sur le site gresillon.org/s1fr ou gresillon.org/echanges ou auprès de bert.schumann@gmail.com (02.23.06.42.84 du lundi au vendredi de 10 à 18h).

**L'équipe d'animation Elisabeth, Isabelle, Bert
Bert Schumann, membre d'Atout SEL n°236
et membre de Sel'idaire, n° 1444**

LES ASSOCIATIONS ONT UN RÔLE INDISPENSABLE DANS LA SOCIÉTÉ ? Politiques publiques, démocratie et intervention citoyenne



Droit de s'exprimer librement
et de manifester.

Mobilisons-nous pour défendre le droit de s'exprimer librement et de manifester. Les associations voient leur champ d'expression, leurs libertés et leurs droits se restreindre de plus en plus fortement.

Il ne s'agit pas de défendre de façon passéiste le « modèle » associatif, mais bien de comprendre ce qui constitue les fondements d'une société démocratique.

Agir pour le bien commun, agir pour l'Intérêt général, c'est aussi s'opposer au modèle lucratif, porteur d'intérêts privés.

C'est développer des solidarités, c'est construire des parcours de vie avec des citoyens qui participent à la vie publique.

C'est donner une place importante à l'éducation, à la culture, pour comprendre les enjeux de société.

C'est pouvoir participer aux choix qui nous concernent, et décider librement de l'avenir de la planète et de tous ses habitants, de l'avenir des peuples.

Ce pourquoi une Campagne de mobilisation a été prise lors des dernières réunions plénières du CAC afin que les associations soient parties prenantes des mobilisations sociales en cours avec leurs revendications (qui souvent convergent), qu'elles soient visibles et entendues. Avec la volonté d'imaginer une action qui ne soit pas unique mais plutôt récurrente.

Les associations ont un rôle central de construction d'une société solidaire, soutenable et participative en contribuant chaque jour, par leurs

actions, à l'intérêt général et au bien commun. Mais aujourd'hui leur capacité à agir est affaiblie : baisse des subventions publiques et recours aux appels d'offre ; développement des « contrats à impact social » livrant au secteur lucratif l'action sociale, lois limitant les libertés associatives et individuelles... **IL EST TEMPS D'AGIR ENSEMBLE !**

Les associations ont besoin de reconnaissance, de soutiens et de moyens pour agir tout en luttant contre l'instrumentalisation et la marchandisation vers lesquelles elles sont poussées ; elles ont besoin de protéger leurs droits et libertés et ceux des personnes qu'elles accompagnent.

L'Appel aux associations citoyennes à se mobiliser pour une transformation écologique, démocratique et solidaire qui invite à :

S'engager dans les manifestations et rassemblements existants ;

Participer aux divers collectifs qui organisent actions, échanges et débats citoyens ;

Faire connaître les revendications des associations citoyennes et l'importance de leur contribution au pouvoir d'agir des citoyennes et citoyens.

A propos du Collectif des Associations Citoyennes

Le CAC est né en 2010 et se donne 3 principaux objectifs :

- Lutter contre la marchandisation de l'action associative,

- Permettre aux associations de participer à l'action publique,

- Défendre la participation des associations à la construction d'une société solidaire, durable et participative.

Collectif des Associations Citoyennes (CAC)

« BOUGE TA BAIE » à Roz-sur-Couesnon en Ille et Vilaine

C'est un événement convivial autour de la transition écologique et sociale qui se déroulera le dimanche 22 septembre à Roz-sur-Couesnon en Ille et Vilaine !

C'est une journée de rencontre entre différents acteurs locaux au travers d'activités de sensibilisation et d'ateliers participatifs pour s'informer et mettre en pratique :

- la préservation de l'environnement
- l'autonomie énergétique
- la mobilité douce
- le recyclage
- le réemploi

- l'habitat écologique.

C'est l'occasion de s'informer, d'échanger, de rencontrer des professionnels, de faire et d'apprendre à faire, le tout dans une ambiance accueillante, participative et festive.

Le SEL de la vallée du Guyoult de Dol de Bretagne participera à cette journée.

Cet événement sera reconduit tous les 2 ans sur une commune volontaire dans les environs de Dol-de-Bretagne..

Un chouette programme en perspective : balade en vélo couché, exposition sur la faune, balade à la découverte de la nature, nourriture locale et de saison, ateliers DIY, défi fabrication de bacs en bois de récupération, conférences, jeux, quizz, maquettes, musique, etc...

Dorian MARIE

Co-construire : du 28 au 30 août à Tournai en Belgique

VIVRE DES EXPÉRIENCES IRRÉVERSIBLES DE COOPÉRATION !

Format unique en Wallonie picarde, co-construire vous propose 3 jours pour découvrir, vivre, tester, partager, des expériences, des outils et des méthodes d'intelligence collective, le tout dans des formats innovants et baignés de convivialité.

Co-construire sera à la fois un espace de découverte mais aussi de formation pour toute personne qui veut explorer le « faire ensemble ».

« Tous acteurs » restent les maîtres mots de nos rencontres.

En écho aux rencontres du Forum des usages coopératifs à Brest et Moustic à Montpellier, voici une invitation à participer aux secondes rencontres co-construire à Tournai.

Région concernée : hors métropole française ; pays concerné : la Belgique.

<https://co-construire.be/wakka.php?wiki=AccueilBis>

SEL' Alternative

PLANTES INVASIVES EN BRETAGNE : « IL EST TEMPS D'AGIR »

La Bretagne n'est pas épargnée par le phénomène des espèces exotiques envahissantes. Certaines d'entre elles font aujourd'hui partie du paysage et sont difficiles à éradiquer. Jacques Haury, professeur à Agrocampus Ouest, fait le point sur le phénomène.

-Quelles sont les principales espèces de plantes invasives en Bretagne ?

Vingt-huit espèces invasives sont avérées en Bretagne. Ces plantes non indigènes ont, dans leur territoire d'introduction, un caractère envahissant avec un impact



négatif sur la biodiversité, la santé humaine ou les activités économiques. Il s'agit d'espèces littorales, comme le séneçon en arbre, d'espèces proliférant à l'intérieur des terres, souvent le long des réseaux routiers, comme les renouées du Japon et de Bohême ou l'herbe de la Pampa, ou d'espèces aquatiques ou amphibies, comme les jussies, la crassule de Helms, l'égérie dense et le myriophylle du Brésil.

-Depuis quand ces plantes invasives sont-elles présentes en Bretagne ?

Pas forcément depuis longtemps. Originaires d'Amérique du Sud et introduites en France au XIXe siècle, la jussie est présente dans les cours d'eau

suite page 9

bretons depuis une trentaine d'années. En août 1995, sa prolifération a bloqué la Vilaine à l'amont de Rennes. Si elle gagne les prairies inondables, elle peut poser des problèmes aux agriculteurs. En effet, les surfaces envahies ne sont plus éligibles aux primes au-delà de 30 % de recouvrement par une plante non fourragère.

-Une espèce constitue-t-elle une menace particulière aujourd'hui ?

L'espèce la plus problématique est sans doute la crassule de Helms, une plante amphibie qui résiste à la sécheresse comme au froid et que l'action mécanique tend à disperser. Les rejets d'aquarium sont souvent à l'origine de sa dispersion dans le milieu naturel. Originaire de Nouvelle-Zélande, cette espèce prolifère et étouffe tout, y compris la jussie, jusqu'à présent considérée comme l'espèce invasive la plus compétitive. Heureusement, elle reste encore assez peu présente en Bretagne.

-Y a-t-il des risques pour la santé humaine ?

Quatre espèces potentiellement invasives et présentant des risques sanitaires sont repérées en Bretagne. L'ambrosie à feuille d'armoise produit un pollen fortement allergisant. La berce du Caucase est phototoxique. Sa sève provoque des inflammations voire des brûlures sévères de la peau en cas d'exposition au soleil. Le datura, parfois consommée pour ses propriétés hallucinogènes, est très toxique. Le raisin d'Amérique, toxique, commence aussi à se répandre.

-Comment se diffusent ces plantes invasives ?

L'introduction peut être accidentelle. C'est le cas du séneçon du Cap, présent à Saint-Jacques-de-la-Lande, en Ille-et-Vilaine. Il est arrivé en Angleterre sous la forme de graines dans de la laine de mouton importée d'Afrique du Sud puis a gagné la France. Mais bien souvent, l'introduction de plantes exotiques est volontaire. Elle est liée aux besoins de l'horticulture ou de l'aquariophilie. Il faut aussi rappeler le rôle non

négligeable des scientifiques qui ont longtemps considéré que l'acclimatation d'espèces exotiques était un gain pour la biodiversité.

-Est-il possible d'éradiquer ces plantes invasives ou de contenir leur diffusion ?

Plus la colonisation est faible et récente, plus il est facile simple d'intervenir. Cela se fait par arrachage, fauchage, pâturage, bâchage ou encore remplacement du sol. Lorsque des banques de graines se constituent, cela devient plus compliqué. Pour certaines espèces, il y a un risque de dissémination par les oiseaux, par l'eau, par le vent. La Bretagne reste encore relativement peu touchée par les plantes invasives. C'est précisément maintenant qu'il faudrait agir. Le problème, c'est que cela coûte cher.

Ouest France Propos recueillis par Olivier MÉLENNEC.

Publié le 19/04/2019



QUIMPER. ZONE HUMIDE DETRUITE : une plainte déposée pour atteinte à la nature

Près du chemin de Ty Mamm Doué, à Quimper, un plan d'eau de plus de 2 000 m² a été creusé sans autorisation à l'emplacement d'une zone humide, entravant un ruisseau.

La nature de Quimper (Finistère) n'a pas fini de subir les assauts de l'homme. Après la zone humide du Moulin-des-Landes, qui est aujourd'hui en cours de restauration, c'est un petit coin de verdure qui a été détruit, près du chemin de Ty Mamm Doué, au nord de Quimper.

C'est un promeneur qui a constaté les dégâts : sur un terrain privé, en contrebas de la route, un plan d'eau a été agrandi de plus de 2 000 m². Creusée, probablement à la tractopelle, la terre de surface a disparu, laissant affleurer la glaise souterraine.

Ruisseau canalisé dans un tuyau

Une digue a été construite en bas du terrain. Le ruisseau qui coule là, affluent du Steïr, a été canalisé dans un tuyau. Tout cela, sans autorisation.

La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) a fait un constat d'infraction pour destruction de zone humide et rupture de continuité écologique. Elle a exigé du propriétaire une remise en état des lieux. Selon la préfecture, le propriétaire se serait engagé à mener les travaux. De son côté, l'association Eau et rivières de Bretagne a déposé une plainte.

«L'affaire du Moulin des Landes n'a pas servi de leçon»

«C'est dommage que l'affaire de la zone humide du Moulin-des-Landes, route de Bénodet, n'ait pas servi de leçon, déplore André Peron, d'Eau et rivières de Bretagne. Parce que la technique du «pas vu, pas pris» ne marche plus, ce genre d'infraction est vite décelé.»

Or, une zone humide, c'est un rempart potentiel contre les inondations, un formidable filtre à pollution et une riche réserve de la biodiversité végétale et animale.

La canalisation du ruisseau est également une atteinte au fonctionnement naturel. «Cela empêche notamment les poissons, comme les truites, de remonter le cours d'eau pour frayer», explique André Peron. Aujourd'hui, la tendance est justement à la destruction des ouvrages qui entravent le cours normal de l'eau : à Quimper, par exemple, la ville a décidé d'aménager des moulins situés sur l'Odet et le Steir, pour se conformer au Grenelle de l'environnement.

Les sentinelles d'Eau et rivières de Bretagne garderont un œil sur la zone humide de Ty Mamm Doué, comme elles l'ont fait pour celle du Moulin-des-Landes où, aujourd'hui, la nature a pu reprendre ses droits.

Contacté, le propriétaire du terrain de Ty Mamm Doué n'a pas pu être joint.



Ouest France Flora CHAUX.
Publié le 31/01/2019

À l'ONU : LES PLANTATIONS NE SONT PAS DES FORÊTS !

La majorité des organismes gouvernementaux nationaux et internationaux se fondent sur la définition des forêts de la FAO. Celle-ci définit les forêts comme une "superficie minimum de terre entre 0,05 et 1,0 hectares avec des frondaisons (ou une densité de population équivalente) couvrant de 10 à 30% et avec des arbres qui peuvent atteindre une hauteur minimum située entre deux et cinq mètres à maturité, in situ." Selon cette définition, les forêts ne sont rien de plus qu'un ensemble abstrait d'arbres avec certaines caractéristiques physiques. Evidemment, les arbres sont des éléments cruciaux des forêts. Mais ce que la définition de la FAO ne prend pas en compte est qu'un ensemble d'arbres ne suffit pas à faire une forêt. Les forêts se définissent par un réseau complexe d'interactions entre d'amples variétés de plantes et d'animaux, sans oublier les peuples qui y vivent et qui en dépendent. Les insectes, les oiseaux, les animaux et les arbres constituent sûrement les éléments les plus visibles des forêts. Cependant ce qui constitue les forêts, ce sont les plantes et les animaux moins visibles. Ce réseau invisible de vie dans le sol des forêts génère nombre d'éléments pour les peuples dépendants des forêts et garantit l'existence de fonctions essentielles pour l'humanité et la planète, de manière plus générale.

Pendant plus de dix ans, plusieurs organisations ont lutté pour une modification de la définition des forêts de la FAO. La forêt, c'est la vie, un lieu où s'entrecroisent une multitude d'espèces animales et végétales, un foyer pour des millions d'êtres humains. Une plantation industrielle d'arbres est tout l'inverse, un véritable «désert vert».

Pourtant, la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) estime que les forêts et les stériles monocultures d'arbres sont la même chose, la faute à une définition incorrecte du terme «forêt».

Des forêts tropicales sont défrichées et remplacées par des plantations d'hévéas ou d'eucalyptus ? Pour la FAO, aucune forêt n'a été perdue.



suite page 11

Des prairies sont détruites pour développer des monocultures industrielles d'arbres ? La FAO appelle cela boisement.

En considérant la forêt comme un simple «couvert arboré», l'ONU commet une erreur fondamentale qui ouvre grand la porte à la destruction de la nature par l'industrie forestière.

Disons aux Nations unies : les plantations ne sont pas des forêts !

World Rainforest Movement

DISPOSITIF DE MICRO-EPARGNE, à Rennes (35)

L'Épargne n'est pas réservée qu'aux gros revenus. C'est en tout cas le pari de la ville de Rennes qui lance, en partenariat avec le Crédit Municipal de Nantes, un dispositif de micro-épargne pour permettre aux plus modestes de bénéficier d'un matelas de secours, de quoi leur permettre de faire face en cas d'imprévu.

Une panne de voiture et des frais de garagiste imprévus. Un projet de vacances...

Un « outil d'insertion et de solidarité. Les sommes épargnées peuvent être librement utilisées, que ce soit pour financer des projets, faire face à des dépenses imprévues ou tout simplement se faire plaisir. »

Pratique très courante dans les pays en développement, notamment en Afrique, la micro-épargne n'est pour l'heure pas très développée en France. Elle permet à des personnes en situation de fragilité financière d'épargner. « Ces personnes sont souvent exclues du système bancaire classique et n'ont pas de filet de sécurité quand il leur arrive un imprévu », indique Frédéric Bourcier, adjoint chargé de la solidarité et de la cohésion sociale.

Le dispositif doit également leur permettre de mieux gérer leur argent en leur apprenant à « être plus dans l'anticipation », précise Jean-François Pilet, directeur général du Crédit Municipal de

Nantes.

Comment fonctionne ce dispositif ?

Il s'adresse aux personnes seules touchant un revenu inférieur ou égal à 1.200 euros. Pour un couple avec deux enfants, le plafond de ressources est fixé à 2.520 euros. Les demandes de livrets seront gérées directement par le Centre communal d'action sociale de la ville, qui accompagnera l'épargnant tout au long de sa démarche.

Les ressources des candidats sont examinées. S'ils sont retenus, « ils peuvent ouvrir un livret d'épargne sans frais de dossier et dès un euro, contre souvent une dizaine d'euros dans les banques classiques. Ils peuvent ensuite déposer des petites sommes sur ce livret et retirer l'argent à tout moment, quand ils le souhaitent et sans frais ». De plus, des communes apportent jusqu'à 200 €.

« Ce livret est plafonné à 3 000 € avec un taux de rémunération à 1,25 %, supérieur à ce qui se fait sur le marché bancaire classique », précise monsieur le Directeur Général du Crédit Municipal de Nantes. Objectif affiché : « Permettre d'éviter le recours aux crédits à la consommation à des taux d'intérêt parfois très élevés. »

FRANCE URBAINE

DESASTRE SANS PRÉCÉDENT POUR UNE COLONIE DE MANCHOTS D'ADÉLIE

C'est un véritable drame qui s'est déroulé pour cette colonie de manchots d'Adélie située sur la côte Est de l'Antarctique. Les oiseaux ont en effet souffert d'une «catastrophe reproductive» qui a décimé les rangs de leurs bébés sur une colonie de 40 000 individus. Sur 18000 œufs pondus, seuls deux oisillons ont survécu, tous les autres sont morts de faim.

Il s'agit de la seconde fois, en seulement quatre ans, qu'un phénomène aussi terrible frappe ces animaux. En plus de cinquante ans d'observation des manchots d'Adélie, cela n'avait encore jamais été vu.

La découverte de la mort massive et systématique de ces bébés manchots a provoqué un véritable branle-bas de combat du côté des biologistes et des spécialistes de l'environnement, qui réclament de toute urgence l'établissement d'une réserve marine protégée dans la zone maritime concernée.

En Terre-Adélie, sur l'île des Pétreils, des scientifiques français ont fait une bien macabre découverte : des milliers de cadavres de bébés manchots, morts de faim, ainsi que des multitudes d'œufs non éclos jonchaient

le sol glacé. Sur cette colonie d'une quarantaine de milliers de manchots d'Adélie, la quasi-totalité des oisillons sont morts de faim, à l'exception de deux d'entre eux, miraculeusement épargnés. Un événement très inquiétant, dans cette zone faisant partie des terres australes et antarctiques françaises (TAAF), où se trouve la base antarctique française de Dumont-d'Urville.

En l'espace de cinquante ans d'observation, c'est la seconde fois qu'un fléau d'une telle ampleur frappe la colonie de manchots d'Adélie : le premier et dernier drame de ce type en date remontant à tout juste quatre ans, en 2013. Cette année-là, aucun bébé n'avait survécu, ce qui avait eu un impact très grave sur les effectifs démographiques de la colonie.

Yan Ropert-Coudert, responsable du Programme Institut Polaire français, avait à l'époque publié un papier sur ce phénomène de mort massive avec son groupe de chercheurs. Selon lui, les manchots seraient morts de faim et de fatigue, à cause des conditions climatiques inhabituelles : une hausse record de la banquise estivale, conjuguée à un « épisode pluvieux sans précédent ».

Tous les étés, au moment de la naissance des bébés manchots, les femelles les laissent en compagnie des mâles : elles partent pour de longs mois, s'empiffrant de poissons, avant de revenir le ventre plein à craquer pour régurgiter le stock de nourriture aux petits. Mais la banquise étant plus avancée que d'habitude cette année-là, les femelles manchots ont été forcées de parcourir 100 kilomètres de plus, avant d'atteindre la côte et de pouvoir plonger pour trouver de la nourriture. Elles sont donc revenues avec un bien maigre butin.



De son côté, les fortes pluies auraient achevé de décimer les oisillons dont les plumes du duvet ne sont pas encore imperméables, incapables de se tenir chaud à cause de l'humidité persistante doublée du manque de nourriture.

Cette année, la taille des glaces de la banquise serait également en cause. Au niveau global, les chercheurs pensent que tout cela est provoqué par la rupture du glacier de Mertz : un morceau de glace immense, gros comme le Luxembourg s'était détaché, ce qui aurait sévèrement affecté la région en provoquant une modification importante des courants marins et de la formation de la glace polaire.

À l'heure actuelle, le lien entre cet événement et le réchauffement global n'est pas clairement établi : en effet, si la taille de la banquise a augmenté au cours des dernières années en Terre-Adélie, la tendance générale sur l'ensemble du continent Antarctique serait plutôt à la fonte des glaces. Or, l'augmentation de la taille de la banquise dans cette région pourrait être due à une concentration en eau douce plus importante, qui serait justement causée par la fonte des glaces, ainsi que par les perturbations générées par la rupture du glacier de Mertz.

Mais, même s'il convient pour l'instant de rester prudent avant d'avancer l'hypothèse du changement climatique, une chose reste certaine : l'événement est exceptionnel... et malheureusement pour les manchots, la situation risque de ne pas aller en s'améliorant.

Les dirigeants européens pourraient protéger les manchots en créant le plus grand sanctuaire marin du monde en Antarctique. Ne laissons plus les manchots mourir de faim. parce que leurs ressources ont été détruites par la pêche industrielle. La chaîne alimentaire a été bouleversée par la pêche intensive du krill, cette toute petite crevette qui vit dans les eaux froides, et de nombreux animaux n'ont plus accès à suffisamment de nourriture pour survivre.

La France, l'Allemagne et l'Union européenne se sont placées en leaders mondiaux en matière de protection animale. Elles avaient proposé et soutenu la création de zones fermées à la pêche industrielle : un vaste sanctuaire marin autour de l'Antarctique. Mais aujourd'hui le destin de l'Antarctique n'est pas leur priorité, et ils cèdent finalement au blocage des chinois et des russes, opposés au sanctuaire antarctique.

Nathan Weber

JARDIN « à LA MANIÈRE DE MONIQUE ET JEAN »

L'été

Mai et juin, deux mois de travail intense.

Dans le Poitou, février, mars et avril furent secs et doux.

Nous avons enlevé les feuilles, les fougères, les roseaux qui protégeaient le sol et les micro organismes. Nous avons aéré le sol à la bêche, à la grelinette ou à la fraise pour les grandes surfaces.

Les oignons plantés à partir des bulbes ont doucement progressé (ceux que nous avons planté à partir des plants ont encore des difficultés ... leur début sous la sécheresse les a beaucoup freinés).

Depuis les pluies régénératrices, les fèves et les pois que les oiseaux nous ont laissés, grandissent, promesses de dégustation.

J'ai déjà semé deux fois des panais mais comme il leur faut une humidité permanente, ces capricieux sont à refaire ...

J'installe les semis de carottes, poireaux, panais sur un lit de sable avec du terreau (que je fais avec compost et sable et terre de taupinières).

Nous préparons des planches d'un mètre de large environ, nous creusons des allées et la terre sortie, nous la versons sur les planches, enrichie de compost et de fumier très, très décomposé.

Les allées sont recouvertes de feuilles mortes, de roseaux de Bois Raméal Fragmenté, ce qui sera vite digéré par les lombrics et autres et seront transformés en humus pour l'an prochain ...

Les planches où nous semons trois lignes de carottes (espacées de 10,12 cm) et 2 lignes de poireaux (espacées de 25 cm environ) car l'odeur de l'un repousse la mouche de l'autre et vice versa.

Une autre planche accueillera les 39 céleris (raves et branches) une autre les courgettes, une autre les

concombres, puis les melons, les courges (2 planches au moins, (elles ont besoin d'espace) à l'endroit où il y avait des haricots ou d'autres légumineuses l'an dernier, car celles-ci fabriquent naturellement de l'azote.

Nous plantons environ 60 tomates (différentes espèces (mais vraiment, cette année, je ne suis pas satisfaite de nos plants qui souffrent), une dizaine de poivrons et d'aubergines.

Plus tard, vers le 10 juillet, nous sèmerons les fenouils, les choux de chine ; puis en août, les radis noirs, les navets (de la place se libère peu à peu après la récolte des oignons, aulx, pommes de terre.

Notre jardin est entouré de fleurs, pour la beauté, la détente, les abeilles, les auxiliaires.

Nous élevons de la consoude, très mellifère mais trop envahissante.

L'été vient la corvée des arrosages, du binage pour éviter que les adventices ne gênent les cultures, les herbes arrachées sont toujours laissées sur place, les nombreux binages et les paillages toujours à recommencer ...

Nous nous servons des purins d'ortie, de consoude, pissenlits pour la fertilisation, de la tanaïsie et des fougères pour les pucerons et pour défier le mildiou, une infusion de prêle, laurier, ail et ajout de bouillie bordelaise et bicarbonate de soude après les pluies (mais ce n'est pas miraculeux si le mildiou s'installe ...)

Voilà ! Nous ne sommes pas des pros et apprenons chaque jour, notre jardin n'est pas aussi organisé que je vous le dis et lorsque les plantes ont commencé à pousser, les adventices,... nous vivons avec... !

Nous pourrions en reparler aux Rencontres à Romagne cet été.

Amicalement,

Jean et Monique Thoreaux, SEL du Chabis, 86



AU SUJET DE LA 5 G, UNE VIDÉO

Voici une vidéo en 44 langues :

<https://www.klagemauer.tv/index.php?a=showlanguage&lang=fr&id=13859&date=2019-02-15>

Message de Henriette Gloriès (assidue des Rencontres annuelles)

DES SELIENS TRÈS À L'OUEST

Vingt d'entre eux ont bravé l'océan quand la météo pouvait les en dissuader.

SELIens de 4 SEL, ils se sont rassemblés à Ouessant, échangeant le singulier et l'immense.

L'Esprit du SEL était présent : la pentecôte qu'on y croit ou pas ! Il y avait dans l'air une générosité bienveillante et la météo s'est révélée paradoxale !

La mer aimable couvrait l'immense décor de ce petit lieu. Ensemble, les SELIens marchaient, roulaient, se recueillaient baignés de soleil. A un moment précis, ils se sont vu baptisés par une pluie énorme qui les a oints jusqu'aux os. Le lundi soir, le bateau était un doux berceau pour nous faire rêver encore.

Axel Cassin, ancien rédacteur du BMS

